



PROVINCE }  
DU } ELGIN et KINCARDINE.  
Canada. }

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,  
REINE, du Royaume-Uni de la Grande-  
Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la  
Foi, etc., etc., etc.

A Nos très aimés et fidèles Conseillers Lé-  
gislatifs de la Province du *Canada*, et à nos  
Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour  
servir dans l'Assemblée Législative de Notre  
dite Province, sommés et appelés à une As-  
semblée du Parlement Provincial de Notre  
dite Province, en Notre dite Cité de *Montréal*,  
qui devait commencer et être tenue le seizième  
jour d'Octobre courant, et à chacun de  
vous—

SALUT :

#### PROCLAMATION.

Proclamation  
du 8e Oct.,  
prorogeant le  
Parlement au  
25 Novembre,  
1847.

ATTENDU que le premier jour de Sep-  
tembre dernier, Nous avons jugé à pro-  
pos de proroger Notre Parlement Provincial  
au seizième jour d'Octobre courant, auquel  
temps vous étiez tenus et enjoins de paraître  
en Notre cité de *Montréal*: Sachez donc  
maintenant que pour diverses causes et con-  
sidérations, et pour le plus grand aise et com-  
modité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons  
cru convenable, par et de l'avis de notre Con-  
seil Exécutif, de vous exempter, et chacun de  
vous d'être présents au temps susdit, vous con-  
voquant, et par ces présentes vous enjoignant,  
et à chacun de vous, de vous trouver avec  
Nous en Notre Parlement Provincial, en  
Notre dite Cité de *Montréal*, Jeudi le vingt-  
cinquième jour de Novembre maintenant  
prochain, pour y prendre en considération l'état  
et la prospérité de Notre dite Province du  
*Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi  
vous ne devez manquer.

En Foi de quoi, Nous avons fait rendre  
Nos présentes Lettres Patentes, et  
à icelles fait apposer le Grand  
Sceau de Notre dite Province du  
*Canada*: Témoin, Notre très fi-  
dèle et bien-aimé cousin *James*,  
comte d'*Elgin et Kincardine*, Che-  
valier du très ancien et très no-  
ble ordre du Chardon, Gouver-

neur-Général de l'*Amérique Bri-  
tannique du Nord*, et Capitaine  
Général, et Gouverneur-en-Chef  
de Nos Provinces du *Canada*, de  
la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-  
Brunswick*, et de l'*Isle du Prince-  
Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles  
etc., etc., etc. A Notre Hôtel du  
Gouvernement, en Notre Cité de  
*Montréal*, dans Notre dite Pro-  
vince, ce huitième jour d'Octobre  
dans l'année de Notre Seigneur,  
mil huit cent quarante-sept, et de  
Notre Règne, la onzième.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,  
C. C. C.



PROVINCE }  
DU } ELGIN et KINCARDINE.  
Canada. }

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume-Uni de la Grande-  
Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la  
Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou  
qu'icelles pourront concerner—

SALUT :

#### PROCLAMATION.

ATTENDU qu'à une session du Parlement  
de Notre Province du *Canada*, tenue en  
la Cité de *Montréal*, dans Notre dite Province,  
le vingtième jour de Mars, mil huit cent qua-  
rante-six, et prorogée le neuvième jour de  
Juin alors suivant, dans la neuvième année de  
Notre Règne, un certain bill, intitulé : "Acte  
pour accorder une liste civile à Sa Majesté,"  
a été passé par le Conseil Législatif et l'As-  
semblée, et a été, lors de la prorogation de la  
dite Session, le neuvième jour de Juin susdit,  
présenté à Notre Gouverneur-Général de  
Notre dite Province, pour Notre assentiment  
à icelui, qui, en vertu de l'autorité à lui con-  
férée par un certain acte du Parlement du  
Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Ir-  
lande*, passé dans la Session, tenue dans les  
troisième

Sanction  
Royale donnée  
au Bill de la  
Liste Civile.